

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La Municipalité lance une campagne de sensibilisation routière dans les rues des quartiers de son territoire

L'Ange-Gardien, 14 juin 2021 – En avril dernier, la Municipalité était fière d'annoncer l'implantation de sa nouvelle politique visant à apaiser la circulation au sein de son territoire. Dans un même ordre d'idées, la Municipalité lance officiellement une campagne de sensibilisation routière dans les rues de ses quartiers résidentiels. Dès aujourd'hui, les citoyens sont invités à se procurer gratuitement une affiche de parterre à installer en bordure de rue sur leur propriété sur laquelle nous pouvons lire le message suivant :



L'objectif derrière cette campagne est de solliciter directement la participation des résidents : en leur offrant de s'impliquer en arborant la pancarte de leur choix, la Municipalité vise à les sensibiliser et à les inciter au ralentissement dans leurs propres déplacements à travers le voisinage. De plus, les nombreuses pancartes affichées à travers le secteur seront un excellent rappel aux automobilistes de porter une attention plus particulière à leur vitesse.

« Nous espérons grandement que la participation des citoyens sera au rendez-vous ! Travailler sur le ralentissement des automobilistes est un effort de groupe. Les premiers véhicules à circuler sur notre territoire sont avant tout des résidents. Nous invitons chaque citoyen à faire sa part. C'est en travaillant ensemble que nous arriverons à offrir des rues de quartier sécuritaires où la limite de vitesse est respectée. » explique M. Marc Louis-Seize, maire de L'Ange-Gardien.

Les excès de vitesse dans les secteurs résidentiels sont l'une des préoccupations majeures à la Municipalité. Cette campagne s'inscrit donc parfaitement parmi le plan d'action d'implantation des différents outils d'apaisement de la circulation prévu par la récente politique.

Il est possible pour les citoyens de commander une affiche via la boutique en ligne sur le site Web de la Municipalité. Les affiches seront livrées directement chez les résidents en suivant l'horaire de livraison des bacs. Des exemplaires sont aussi disponibles à la réception de la Mairie située au 1177, route 315. Une affiche peut être installée par propriété.

Située en périphérie de la ville de Gatineau et à 30 minutes d'Ottawa, la Municipalité de L'Ange-Gardien offre plus de 200 kilomètres carrés de pleine nature. Avec une population de plus de 6000 habitants, L'Ange-Gardien fait partie de la M.R.C. des Collines-de-l'Outaouais. Découpé par la rivière Du Lièvre, le territoire offre une multitude d'activités récréotouristiques et attraits naturels au grand plaisir des familles et des adeptes de plein-air.

SOURCE :

Anik Girard - Agente de communication
819 986-7470, poste 223
communication@municipalitedelangegardien.com